



L'année dernière, c'était NAO => SUITE ET FIN,

CETTE ANNEE CA SERA QUOI ?

Les négociations annuelles obligatoires ont débuté en juin 2012. La direction est restée hermétique à toutes les demandes des organisations syndicales sur les augmentations de salaire, COMME PAR HASARD !!! Mais elle a retenu des propositions sur des points qui concernent peu de salarié, DISCRIMINANT NON ???

Voici les propositions retenues par la direction :

- 8 jours enfants malades (5 payés et 3 non payés),
- 2 Jours de CP avec justificatifs pour les personnes ayant une personne handicapée à charge,
- 1 journée de congé ancienneté à 5 ans, 1 à 8 ans et 1 à 10 ans,
- 1vacation d'absence justifiée non rémunérée pour les pères souhaitant assister aux échographies obligatoires,
- Pour les personnes réussissant la VAE, un accès au coefficient 160 sans passer le référentiel de compétences (Tc et superviseur) sous réserve de ne pas avoir d'absence injustifiée,
- 5 minutes de pause en plus pour les salariés travailleurs handicapés par journée de 7h,
- Attestation de salaire par net-entreprise pour un traitement en 48h.

Et nos salaires, ils augmentent quand ?

Nos conditions travail, ils en font quoi ?

LE MARDI 13 NOVEMBRE 2012 :

APPEL à la grève de 00h01 à 23h59 pour le secteur CENTRE D'APPELS.

Montrons notre mécontentement.

Des débrayages sont également prévus pendant cette journée

entre 11h et 12h puis entre 18h et 19h.

RESTONS SOLIDAIRES CE N'EST PAS A NOUS DE PAYER LA DETTE !!!!!

IL FAUT REAGIR VITE SI NOUS NE VOULONS PAS ETRE CONDAMNES A ETRE SMICARD A VIE !!!!! ALORS BOUGEONS !!!!!